
Le lien d'abord : les pratiques de « post-hébergement » des Auberges du cœur

Elisabeth Greissler, Ph.D., Professeure invitée, École de service social, Université de Montréal
elisabeth.greissler@umontreal.ca

Marc St-Louis, Président du Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Isabelle Gendreau, Coordonnatrice des communications, Regroupement des Auberges du cœur du Québec
isabelle.gendreau@aubergesducoeur.org

RÉSUMÉ :

Les résultats de deux recherches portant sur les pratiques de « post-hébergement » des Auberges du cœur du Québec montrent en quoi elles sont une réponse adaptée aux jeunes en difficulté. Ces pratiques consistent en effet à accompagner des jeunes aux parcours instables, entourés d'incertitudes, après un ou plusieurs séjours en maison d'hébergement. Or, dans un contexte où la pérennité du financement de ces pratiques n'est pas garantie, d'importants risques de rupture et d'exclusion sociale existent pour les jeunes sans possibilité de poursuivre les interventions amorcées pendant ces séjours. Les auteurs de cet article tentent d'analyser les conditions de réussite de ces pratiques qui permettent à un nombre important de jeunes d'éviter les impasses, le retour en hébergement, voire, la chronicité des difficultés qu'ils rencontrent.

MOTS-CLÉS :

Jeunes en difficulté, maisons d'hébergement, pratiques de post-hébergement, accompagnement, lien social, organismes communautaires jeunesse

INTRODUCTION

Des travaux de recherche au sein du Regroupement des Auberges du cœur (RACQ)¹ ont permis de montrer comment les intervenants accompagnent des jeunes en difficulté dans une logique d'affiliation : rapport à soi, rapport aux autres, rapport à la communauté et rapport au monde (RACQ, 2008; René, Duval, Ponbriand, 2007). Cette logique repose sur le lien créé entre l'Auberge, l'intervenant et le jeune. En outre, les parcours des jeunes étant discontinus (ruptures répétées, nombreux allers-retours dans les Auberges), des pratiques dites de « post-hébergement » ont également émergé pour répondre, dans cette même logique, aux besoins des jeunes après les séjours : suivis externes, appartements supervisés, soutien matériel ou psychologique ponctuel. On peut dès lors se demander quelles sont les retombées de ces pratiques sur les trajectoires de vie des jeunes.

Les écrits sur les jeunes en difficulté sont assez denses et portent essentiellement sur les situations d'itinérance, les causes, les parcours, les risques et les enjeux négatifs pour la socialisation (Goyette, Pontbriand, Bellot, 2011). Il existe peu de travaux sur l'insertion des jeunes en difficulté et, en particulier, sur le lien avec les intervenants des maisons d'hébergement. En effet, alors que des ressources communautaires, pour femmes notamment, ont développé les interventions de « post-hébergement » (Racine, 1993), peu d'études se sont intéressées à leurs effets sur les trajectoires des jeunes en particulier.

¹ Le RACQ a été créé en 1987 à l'initiative de neuf maisons d'hébergement qui souhaitaient se regrouper autour de principes communs tels que défendre l'existence et l'autonomie des Auberges, porter la parole des jeunes, favoriser une communauté d'appartenance entre maisons, jeunes et partenaires et développer des ressources additionnelles (RACQ, 2008 : 8). Il représente maintenant 28 Auberges du cœur à travers le Québec.

À partir des résultats d'une analyse des pratiques de « post-hébergement » des Auberges, l'objectif de cet article est de montrer en quoi elles sont une réponse adaptée à l'exclusion sociale et à la rupture sociale des jeunes en difficulté. Les pratiques de « post-hébergement » permettent d'accompagner les trajectoires instables, les projets de vie entourés d'incertitudes et les jeunes ayant quitté l'hébergement, mais étant toujours en besoin d'aide.

Nous proposons d'exposer d'abord la situation des jeunes en difficulté et la problématique de leur exclusion. Il sera ensuite question, dans une deuxième partie, de la méthodologie de la recherche sur laquelle nous appuyons nos analyses. Les principaux résultats de cette étude portant sur les pratiques de « post-hébergement » seront présentés dans une troisième partie et discutés en quatrième partie pour montrer sur quels fondements elles reposent. Enfin, nous expliciterons les enjeux financiers qui se posent actuellement.

1. Cadre conceptuel et problématique

1.1 De l'exclusion à la rupture sociale

De nos jours, on constate que des individus sont en marge de la société, tout en continuant physiquement à la côtoyer. Ce phénomène se manifeste, entre autres, par des conditions objectives de pauvreté, de précarité et de vulnérabilité. Chez les jeunes, il peut s'expliquer par les difficultés du passage à la vie adulte et de l'insertion sociale et professionnelle. Toutefois, se limiter à cette perspective d'analyse serait trop statique, voire stigmatisant (Castel, 2009). La question est de savoir comment comprendre et conceptualiser des expériences de vie, certes hétérogènes, mais qui présentent les mêmes risques de rupture avec les normes dominantes.

Pour décrire cette situation, les sociologues ont développé, dans les années 1990, des concepts dans une volonté d'expliquer pour mieux agir sur ces « nouveaux » phénomènes et pour prévenir ces « nouveaux » problèmes sociaux (Clavel, 1998). Il fallait introduire une définition de la situation des populations en marge, suggérant l'idée d'un processus, d'une dynamique et d'une implication des institutions dans les causes de marginalisation ou de stigmatisation de certains individus.

Au regard de la définition de Castel (1994), ce phénomène peut être compris comme le résultat d'un processus de « désaffiliation ». Selon cette approche transversale de la marginalité, analysée par rapport au travail et par rapport au statut social, on distingue des zones dynamiques dans la société à partir de deux axes : le travail (la division du travail) et la sociabilité (la participation à des relations sociales). Selon Castel (1994), leur combinaison permet de distinguer plusieurs zones de cohésion sociale ou de rupture : 1. la zone d'intégration (travail stable et supports relationnels solides), 2. la zone de vulnérabilité (précarité du travail et fragilité relationnelle), 3. la zone de désaffiliation (absence de travail et isolement social) et enfin 4. la zone d'assistance (la société a créé cette zone et se réserve le droit de déterminer ceux qui peuvent être aidés, selon ses critères, tous liés au travail). L'important dans la définition proposée par Castel (1994) est l'idée du « [...] double décrochage à la fois par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle » (op.cit. : 14).

En fait, la situation de désaffiliation recoupe des situations diverses et subjectives de rejet, d'indifférence, d'inégalités sociales et spatiales, de stigmatisation, d'étiquetage, ou d'oppression. Finalement, d'un point de vue théorique, cette perspective dynamique ou processuelle consiste à retracer la formation des « marges » et la production des « marginaux » (statut) par rapport aux normes sociales dominantes (interaction) et à la manière dont les individus réagissent à cette dynamique de désaffiliation. En ce sens, il s'agit de comprendre à la fois le rôle des institutions et les stratégies de survie des jeunes qui, parfois, paralysent leurs logiques d'action, mais qui laissent aussi émerger des formes inédites d'existence.

1.2 Portrait des jeunes en difficulté

Les écrits concernant les jeunes en difficulté s'attardent souvent à décrire plusieurs problèmes sociaux divers ayant chacun leur propre spécificité : itinérance, pauvreté, exclusion, vulnérabilité,

violence, délinquance, maladie mentale, sans-abrisme², conflits familiaux, négligence, décrochage scolaire et passage dans les services de protection de la jeunesse (ex. centres jeunesse). Il est difficile de trouver une définition claire qui englobe l'ensemble de ces phénomènes. La littérature sur l'exclusion sociale et notamment sur l'itinérance des jeunes est plus dense en ce qui concerne la situation de la rue.

Les auteurs s'étant penchés sur cette situation de rue au Canada font état de cet enjeu à circonscrire des modes de vie aussi hétérogènes qu'être dans la rue, fréquenter la rue, avoir des épisodes de rue, s'identifier à la rue, être en situation de vulnérabilité, etc. (Bellot, 2001; Gaetz, 2014; Karabanow, 2006; MacDonald, 2010; Parazelli, 2002). Force est de constater que les dernières générations de travaux insistent sur les perspectives d'analyse processuelle et constructiviste. S'intéresser davantage aux parcours et aux pratiques des jeunes, de leurs antécédents à leurs expériences en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance, revient à comprendre les expériences du point de vue des acteurs eux-mêmes. Certaines difficultés sont alors perçues comme une étape, une « expérience sociale », dans une trajectoire de vie complexe, participant à la construction identitaire, au passage à la vie adulte.

En somme, la situation des jeunes en difficulté peut être analysée selon différentes perspectives : individuelle, sociale, politique ou spatiale. Il s'agit, en l'occurrence, des parcours de mise à l'écart des individus plus ou moins subie (le dégageant, les stratégies de résistance), de la rupture de liens sociaux qui stigmatise et désocialise (la désaffiliation, ruptures familiales), de la rupture de liens d'appartenance à la communauté, à l'État (le désengagement, l'apathie) et, enfin, de la rupture des liens d'appartenance à la ville (la *gentrification*, les processus de ghettoïsation). Les jeunes en difficulté sont inscrits dans une trajectoire marquée par un processus de décrochage familial, scolaire, professionnel, social, spatial et politique. Ce processus se traduit par une mise à l'écart (parfois imposée par la société), une non-reconnaissance, voire une négation de leur place dans l'espace social et public. La trajectoire de vie de ces jeunes tend donc à démontrer le rôle que jouent les inégalités sociales, non seulement dans la détérioration de leurs conditions de vie, mais aussi dans la perte d'une reconnaissance sociale et d'un pouvoir nécessaires à l'exercice de leurs droits fondamentaux. Nombre de structures venant en aide aux jeunes observent les effets de la désaffiliation sur leur capacité à faire reconnaître et à faire valoir leurs droits à l'aide sociale, à l'éducation, à des services de santé ou encore à un logement décent (Greissler, Labbé, 2012).

Ces perspectives d'analyse des inégalités sociales tendent à mettre en évidence les frontières, les dynamiques entre les situations d'inclusion et d'exclusion. La situation de désaffiliation est profondément marquée par une fragilisation des liens et de la participation sociopolitique. D'autres enjeux d'inégalités structurelles, spatiales et politiques existent encore : l'accès au logement par exemple. Les pratiques des Auberges du cœur s'inscrivent dans l'éventail des nombreuses réponses communautaires et politiques à l'endroit des jeunes en difficulté.

1.3 Les réponses des Auberges à l'exclusion sociale des jeunes

Les 28 Auberges du cœur du Québec sont des maisons d'hébergement communautaire réparties dans dix régions. Dans les années 1970, les premières maisons sont apparues pour accueillir, soutenir, accompagner des jeunes en difficulté (sans-abri ou à risque) de 12 à 30 ans, dans une démarche volontaire. Chaque Auberge s'inscrit dans la réalité de son milieu géographique. Certaines accueillent exclusivement des majeurs, d'autres des mineurs ou les deux (en respectant un écart d'âge maximal de 7 ans). Les interventions proposées dans le cadre de l'hébergement se sont affinées avec

² Bien que les points de vue et les définitions divergent et qu'une seule perspective d'analyse n'est probablement pas suffisante pour bien saisir les phénomènes, on peut dire qu'il y a une certaine nuance entre l'itinérance et le sans-abrisme. Le premier est sans doute un concept plus large qui englobe plusieurs phénomènes, dont le sans-abrisme : absence de logement permanent, fréquentation de ressources et de lieux associés à la marginalité et la désaffiliation.

le temps et en fonction des milieux, mais les équipes ont pour principe d'offrir un accueil chaleureux, « familial », qui permet aux jeunes de « jeter l'ancre » (RACQ, 2008 : 6). De façon générale, il s'agit d'une approche globale et alternative, visant l'affiliation sociale des jeunes à travers des interventions en milieu de vie, un accompagnement dans des projets, un soutien dans des démarches personnelles. Plus précisément, à l'intérieur d'un cadre de vie favorisant une variété d'apprentissages et une vie de groupe harmonieuse, les Auberges tentent d'agir non seulement pour ces jeunes, mais surtout avec eux, en faveur de tout ce qui pourrait soutenir leur progression vers l'autonomie et le mieux-être. À cette fin, tout peut être envisagé : recherche d'emploi, retour à l'école, apprentissage des habiletés de base pour la vie en appartement, réalisation de projets personnels ou bénévolat. La réalité de chaque jeune accueilli détermine les objectifs, les moyens et le rythme de l'intervention.

Depuis la création des premières maisons d'hébergement communautaire jeunesse, il y a 40 ans, on estime à plus de 60 000 le nombre de jeunes hébergés et soutenus par les Auberges du cœur. Elles hébergent et accompagnent chaque année plus de 2500 jeunes et sont en contact avec plus de 3000 jeunes en « post-hébergement »³. Au total, on compte aujourd'hui 300 lits en maison d'hébergement ainsi que 150 places en appartements supervisés et logements sociaux.

1.4 Les pratiques de « post-hébergement » et l'insertion des jeunes en difficulté

D'une durée moyenne de six semaines, le séjour en hébergement est la première réponse des Auberges à la situation des jeunes sans-abri ou à risque. Toutefois, il y a toujours un après-séjour. La réponse des Auberges dans le contexte de l'hébergement est nécessairement incomplète tant les besoins des jeunes sont grands. Ainsi, il faut tenir compte du fait que les parcours des jeunes sont en « dents de scie » et impliquent généralement des allers-retours entre des ressources communautaires et des expériences de désaffiliation. Il faut donc bien trouver une façon de poursuivre l'accompagnement des jeunes après leur séjour. Le « post-hébergement » s'est donc naturellement imposé aux intervenants des Auberges qui tentaient, ce faisant, non seulement de répondre aux besoins des jeunes, mais également de pallier le manque de solutions mises à leur disposition par la société.

En effet, c'est souvent faute de réseaux sociaux suffisants à la fin de leur séjour que les jeunes continuent de se tourner vers les Auberges. Les intervenants essaient alors d'accompagner les jeunes dans leurs démarches. La question est donc de savoir en quoi les pratiques de « post-hébergement » contribuent à l'insertion des jeunes dans l'espace social.

2. Méthodologie

En 1998, une recherche financée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) a donné lieu à un premier rapport sur les pratiques de « post-hébergement » (St-Louis, 1998). À cette époque, un questionnaire a été distribué aux directions de 22 maisons membres du RACQ (sur 25). Face à l'augmentation des demandes des jeunes après leur séjour, les Auberges souhaitaient amorcer un travail de bilan à la fois sur les besoins et les pratiques mises en œuvre pour y répondre. Il ne s'agissait pas d'une recherche évaluative, mais plutôt d'un travail exploratoire portant sur la compréhension des pratiques de « post-hébergement » à partir de la situation des jeunes et de l'énumération de leurs besoins. Ainsi, des principes orienteurs ont été mis en exergue comme faisant partie des pratiques partagées par l'ensemble des Auberges : la continuité, l'appartenance, l'*empowerment*, la défense de droits, la prévention, l'amélioration de la qualité de vie.

Une recherche plus récente (Greissler, 2014) s'est inscrite dans cette lignée et visait plus particulièrement à définir la forme du « post-hébergement », les suivis réalisés, les enjeux en termes de limites et d'obstacles ainsi que les retombées pour les jeunes et pour l'intervention. Il s'agissait

³ Ce chiffre est une estimation. Il inclut les simples « contacts » (par ex. des jeunes qui appellent ou qui viennent au pique-nique de rentrée). Tous ces jeunes ne sont pas nécessairement suivis par des intervenants.

également de réussir à développer et partager ces pratiques au sein du RACQ et avec les partenaires. Dans ce cadre et selon les principes d'une démarche participative incluant le comité des pratiques du RACQ, 27 jeunes et 27 intervenants ou coordonnateurs de 17 Auberges (sur 29) et une maison partenaire ont participé à des entrevues entre jeunes ou entre intervenants. Des données issues des bilans d'activités de 25 Auberges ont permis d'apporter un éclairage quantitatif supplémentaire. Notons qu'aucun critère de sélection n'a été établi. C'est sur une base volontaire que chaque participant a partagé avec nous ses expériences au sein des Auberges⁴. Ainsi, 8 focus groupes et 2 entrevues individuelles ont été réalisés, pour une durée moyenne de 2 heures par entrevue. Au total, 17 Auberges (dont 5 accueillant des jeunes mineurs) ainsi qu'une maison partenaire ont participé à cette démarche. L'utilisation de focus groupes pour le recueil des données est justifiée par plusieurs éléments. En premier lieu, c'est un moyen efficace pour faire émerger des perspectives d'analyse selon plusieurs points de vue qui s'articulent à travers les échanges. En outre, cela permet de rejoindre plus rapidement un nombre conséquent de jeunes et d'intervenants et ainsi, de constituer un échantillon assez diversifié. Le tableau suivant présente les focus groupes selon les régions⁵ et le nombre d'Auberges participantes, jeunes et intervenants confondus :

Région	Nombre d'Auberges
Montréal et Laval	6
Québec	3
Montérégie	4
Lanaudière	4 Auberges + 1 maison d'hébergement partenaire

S'il n'existe pas de définition des pratiques de « post-hébergement » en raison de leur hétérogénéité, ce rapport tentait de comprendre la logique de cette diversité, de cette richesse qui représente en fait autant de réponses originales et alternatives aux besoins des jeunes. Cette démarche de recherche inductive montre que les objectifs, les moyens et les enjeux de ces pratiques justifient cette diversité. Les résultats portant sur les retombées et s'appuyant sur les témoignages de jeunes et d'intervenants montrent comment les Auberges accompagnent durablement les jeunes. Nous allons présenter ici ces résultats.

3. Le « post-hébergement », une pratique d'affiliation continue

Les pratiques de « post-hébergement » correspondent à l'aide apportée aux anciens ou ex-résidents. Concrètement, cela concerne des questions d'ordre psychologique, sanitaire ou social : la santé, le logement, l'emploi, ou la scolarité, entre autres. Si les pratiques sont hétérogènes, on observe toutefois des caractéristiques communes en matière d'objectifs, de moyens, d'enjeux et de retombées.

⁴ Les jeunes ont été invités à participer à ces entrevues via les intervenants et une rémunération de 20 \$ leur a été offerte. Si la rémunération peut être un incitatif à participer à la recherche, les jeunes étaient rarement au courant et sont plutôt venus s'exprimer spontanément, pour défendre une offre de services qu'ils savent mise en péril par un manque de financement.

⁵ Toutes les Auberges ont été contactées, mais certaines ont décliné l'invitation, en raison de contraintes de temps et de difficultés de déplacement l'hiver.

3.1 Une diversité des formes d'aide

D'après nos résultats, le « post-hébergement » peut se définir comme une intervention « alternative » qui repose toujours sur une démarche volontaire du jeune, dans la continuité de l'intervention amorcée en hébergement, pour compléter ou poursuivre des apprentissages. Selon les principes du développement du pouvoir d'agir des jeunes, on avance à son rythme et selon ses capacités, on s'adapte continuellement. Les activités, formalisées ou non, sont le plus souvent gratuites, elles s'adaptent à la réalité des jeunes, à leurs besoins qui évoluent et se concrétisent une fois qu'ils quittent les Auberges. Il s'agit d'écoute, de dépannage, d'information, d'orientation, d'accompagnement, d'activités de groupes ou d'activités collectives. Ainsi, les formes de « post-hébergement » sont adaptées aux besoins des jeunes et à leurs difficultés tant personnelles que structurelles : logements supervisés, logements dans le parc locatif, intervention individuelle ou collective, approche formelle ou informelle.

Les lieux d'intervention sont hétéroclites, car ils s'inscrivent dans le milieu des jeunes, à leur domicile, à l'Auberge, dans l'espace public ou dans les espaces virtuels. On observe ainsi un accompagnement avec la famille, pour les mineurs principalement, et un accompagnement dans le passage à la vie adulte pour les majeurs. Toutefois, les objectifs d'intervention montrent une certaine convergence. Ils se rapportent à la transition (l'après-séjour dans les Auberges, le passage à la vie adulte), à la progression (l'autonomie, le développement d'un réseau social et le projet de vie) et à l'affiliation. De manière générale, le « post-hébergement » vise à offrir une expérience positive et à accompagner les jeunes pour qu'ils puissent prendre une place dans la société afin de briser le cercle de la désaffiliation. Cela repose nécessairement sur une temporalité plus longue et une intervention qui s'appuie sur l'hébergement, comme le souligne cet intervenant dans l'extrait suivant :

Par exemple, un jeune qui fait une thérapie d'un mois, il va avoir arrêté de consommer pendant un mois, voire un peu une certaine abstinence de consommation. Mais, une fois de retour en appartement, tout seul, s'il ne bâtit pas quelque chose de positif pour lui, qui va le stimuler, il va peut-être recommencer à consommer quelques jours après. Je pense que ça prend des ressources comme [notre Auberge] ou autre centre d'hébergement de quelques mois pour pouvoir solidifier des choses plus en profondeur. [...] Donc, le « post-hébergement » c'est avoir un endroit où atterrir et essayer de solidifier ça. (Extrait d'un focus group avec des intervenants)

3.2 Des moyens originaux à renouveler sans cesse

Les moyens mis en œuvre dans l'intervention « post-hébergement » sont divers et variés et peuvent prendre la forme de plans d'aide individualisés ou d'activités de groupe. De même, les technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, courriels) sont déployées pour maintenir le lien avec les jeunes. Les intervenants font preuve d'adaptation et de créativité. Il n'y a pas de recette d'intervention, mais des possibilités d'actions infinies.

Force est de constater également le manque de moyens suffisant pour répondre à l'ensemble de ces demandes. Si l'on refuse déjà des jeunes en hébergement, il en est bien entendu de même pour le « post-hébergement ». Certaines Auberges ont pu embaucher des intervenants à temps plein, dont le poste était entièrement dédié à cette pratique. Notons toutefois que nombre d'Auberges font le choix de consacrer leur subvention à des activités et des accompagnements réalisés par l'ensemble de l'équipe, au gré des demandes des jeunes et de leurs liens avec certains intervenants. Les résultats de cette recherche montrent en fait ce que l'on sait depuis longtemps : l'intervention pour l'insertion des jeunes dans l'espace social n'a de retombées positives que si cela s'inscrit dans la durée. C'est avec le temps que les liens prennent sens et substance. Dans l'extrait qui suit, un autre intervenant explique que c'est grâce au lien de confiance et à la disponibilité, pièces maîtresses de l'intervention, que cet accompagnement se construit en « post-hébergement » :

La confiance et la stabilité, je pense que c'est le plus gros du travail, c'est eux qui vont le faire avec nous. Souvent, ces jeunes-là, justement, ils sont un peu blasés de la vie, et nous, on va peut-être leur apporter ce petit côté-là affectif qu'ils n'ont pas à nulle part, finalement. Même s'ils nous rappellent juste dans six mois ou un an, ils savent qu'ils peuvent communiquer avec quelqu'un qui va être dans l'écoute. [...] On avait un jeune qui passait, des fois, à l'Auberge juste en courant. [...] Je lui ai dit : « tu es toujours pressé. » Il m'a répondu : « Oui, mais je suis toujours content de vous voir. Sais-tu qu'est-ce que j'aime? [...] C'est que je n'ai pas besoin d'être sur une liste d'attente comme au CLSC » (Extrait d'un focus group avec des intervenants).

3.3 Des enjeux d'intervention (re) connus

Les défis, les obstacles et les limites du « post-hébergement » sont à tous points de vue similaires à ceux de l'intervention communautaire auprès des jeunes en difficulté dans son ensemble. Ainsi, les trajectoires discontinues des jeunes qui vivent un processus de passage à la vie adulte en contexte de désaffiliation influencent les modalités de l'intervention. L'extrait suivant illustre l'idée selon laquelle l'intervention en « post-hébergement » s'inscrit non seulement dans la continuité, mais aussi dans le long terme, à partir du moment où le jeune décide de saisir l'aide offerte :

[...] la plupart [des jeunes] qui arrivent chez nous vont expérimenter beaucoup de choses avant de faire un cheminement linéaire. Dans le fond, il faut que tu défasses un peu tes anciennes habitudes et que tu en apprennes des nouvelles et puis cela ne se fait pas en trois mois, et même pas en six mois ou un an. C'est dix-sept ou dix-huit années que tu as pris toi. [...] Je pense que c'est le fun que chaque Auberge puisse offrir un certain service en « post-hébergement ». C'est bien que les jeunes puissent revenir quelque part quand ça ne va pas ou quand, à un moment donné, ils sont prêts à s'en aller en appartement. Je pense fermement que ce que l'on offre comme support, comme accueil, peu importe, quand l'heure vient, cela fait qu'ils ne lâcheront pas leur appartement. (Extrait d'un focus group avec des intervenants)

Le travail au cas par cas nécessite beaucoup de temps. L'objectif d'autonomie est difficile à atteindre et c'est un parcours périlleux et long pour nombre de jeunes en difficulté. De même, le travail avec les familles n'est pas chose aisée quand on manque de services et que l'engagement des familles ou de la collectivité n'est pas toujours au rendez-vous. Le contexte d'intervention – qu'il s'agisse du manque de financement ou du manque de reconnaissance des pratiques des Auberges – ne facilite pas le « post-hébergement ». Enfin, le contexte social et politique traduit un manque réel de solutions adaptées en termes de logement, d'emplois, d'études ou de revenus. Cependant, les entretiens avec les jeunes et les intervenants nous permettent de mettre en exergue les retombées du « post-hébergement » pour l'intervention et pour les jeunes.

3.4 Un renforcement des acquis pour les jeunes et une continuité dans l'intervention

Le « post-hébergement », déjà évoqué précédemment, s'inscrit dans la continuité de plans d'aide amorcés pendant la période d'hébergement, dans une démarche totalement volontaire. C'est la poursuite d'un accompagnement qui s'appuie et se nourrit du lien avec un intervenant, mais aussi avec un milieu de vie et avec des stratégies d'intervention. L'Auberge devient une ressource privilégiée, une référence, un phare, un point d'ancrage. Ainsi, on soutient le jeune dans son passage à la vie adulte, dans son entrée et son maintien en logement, pour la reprise de ses études, dans ses démarches de soins et, pour certains (surtout les mineurs), lors de son retour en famille. Les intervenants sont donc les témoins et les ressources de trajectoires « en dents de scie » et misent avant tout sur le développement du pouvoir d'agir des jeunes pour les accompagner dans leurs projets de vie.

La constance, la continuité de l'aide permettent aux intervenants de construire une approche globale centrée sur les besoins des jeunes, surtout si le partenariat et le travail en réseau sont assez développés. Le « post-hébergement » est perçu par les jeunes et les intervenants comme un moyen de poursuivre les actions amorcées pendant le séjour tout en étant, davantage encore, ancré dans la réalité

des jeunes. D'ailleurs, eux-mêmes parlent de « l'influence positive » des interventions en « post-hébergement », du fait que « les intervenants y croient vraiment » pour expliquer à quel point cela leur permet d'aller plus loin. C'est ce que révèle l'extrait suivant d'un focus group avec des jeunes :

Dès fois, je viens juste quand je ne « feel » pas et on dirait que l'intervenant le sait tout de suite. Il me dit : « viens-t-en parler ». Ou sinon, dès fois j'appelle ou j'y vais quand je sais que l'intervenant est là, parce que je sais quand on peut se rencontrer. Des fois, ça arrive aussi sur le coup. S'il n'est pas là, je vais voir d'autres personnes. Je suis pas mal à l'aise, mais il y'en a un avec qui je suis plus ouvert.

C'est là que tu vois qu'un intervenant en « post-hébergement » qui reste tard pour jaser avec toi, c'est vraiment parce qu'il a envie d'être là avec toi. (Extrait d'un focus group avec des jeunes)

4. Les pratiques de « post-hébergement » : une réponse adaptée à l'exclusion sociale des jeunes?

4.1 La sortie de la rue ou de l'itinérance : un processus en dents de scie

Une recherche de Karabanow (2006) présente l'expérience de sortie de la rue à travers six étapes : les déclencheurs (les causes assez importantes pour susciter la motivation), le courage de changer, le souhait d'obtenir du soutien (qui dépend de la capacité à identifier et exprimer clairement ses besoins), la coupure plus ou moins nette des liens avec la rue, la restructuration d'une routine et, enfin, la réussite. Cette étude insiste sur le fait que ces étapes ne sont pas linéaires, les trajectoires comportent en moyenne six tentatives et donc six retours dans la rue. Par ailleurs, et cela nous semble essentiel, l'auteur insiste sur le fait que le retrait de la rue ne repose pas exclusivement sur le logement et le retrait de l'espace en tant que tel, mais bien sur l'abandon progressif de la culture de rue.

En fait, d'importants obstacles personnels ou structurels gênent ce parcours. Ces enjeux de sortie de l'itinérance sont systémiques et intrinsèquement liés aux jeunes eux-mêmes qui mettent du temps à comprendre et exprimer leurs besoins et renoncent difficilement à un mode de vie qui leur a tout de même permis de se construire, voire de survivre jusque là (Parazelli, 2002)⁶.

4.2 Les Auberges du cœur : une étape importante dans le parcours d'insertion de milliers de jeunes

L'arrivée dans une Auberge représente souvent la porte d'entrée dans un processus d'insertion lequel correspond aux différentes étapes nécessaires aux jeunes pour trouver une place dans la société. Au regard de la situation de désaffiliation des jeunes, l'idée de processus prend un sens particulier, car les interventions visent à répondre à des enjeux multiples, à la fois personnels (les trajectoires d'exclusion), économiques (la pauvreté, les difficultés d'accès à l'emploi), sociaux (la précarité des liens, les conflits, les inégalités sociales), et politiques (la pénurie de logements). Considérant l'ensemble de ces facteurs, un séjour n'est pas nécessairement suffisant, d'autant que les jeunes désaffiliés présentent souvent d'importantes difficultés d'attachement (Parazelli, 2002). À partir des liens de confiance avec les intervenants, des liens sociaux durables avec une communauté, des possibilités d'avancer à son rythme, de s'impliquer dans des projets de vie, de se tromper, de recommencer et de toujours retrouver ce lien quasi indéfectible pour continuer, l'accompagnement des jeunes s'inscrit dans la durée. Le « post-hébergement » s'est ainsi agrégé aux interventions mises en place pendant les séjours pour poursuivre ce processus, éviter les ruptures et favoriser l'émergence d'un point d'ancrage pour les jeunes.

Les pratiques d'affiliation forment donc le sens commun des interventions des Auberges (René et al., 2007). Celles-ci offrent un cadre propice à l'enracinement des jeunes dans une

⁶ Nous faisons référence ici au concept de « socialisation marginalisée » proposé par cet auteur qui met en avant les vertus de l'expérience de rue dans la construction identitaire des jeunes, tout en analysant les côtés plus sombres et dangereux de cette expérience.

communauté. Elles forment ainsi un repère et une assise pour des interventions visant (1) le rapport à soi (confiance) (2) le rapport aux autres (relations interpersonnelles) (3) le rapport à la communauté (contribution sociale, autonomisation) (4) le rapport au monde (citoyenneté). Les intervenants ou les Auberges créent des liens significatifs avec les jeunes et tout ceci contribue au développement, au maintien et à la redéfinition de l'identité des jeunes (René et al., 2007).

4.3 Le « post-hébergement » : une co-construction fondée sur le lien

Comme toutes les interventions des Auberges, le « post-hébergement » est une démarche volontaire des jeunes, même si des offres de logement ou de suivi sont proposées pendant les séjours. Le « post-hébergement » intervient toujours à la demande des jeunes qui se tournent vers les Auberges pour trouver une réponse à des besoins non comblés ailleurs, parce que ces besoins sont plus faciles à énoncer, plus concrets et visibles, une fois passés à une autre étape de leur vie. Les jeunes eux-mêmes formulent la demande, décident de leurs projets et définissent les paramètres des interventions. En ce sens, le « post-hébergement » est une co-construction. Il s'agit ici de principes d'intervention qui reposent sur l'autodétermination des jeunes, sur le libre-choix. Il existe toutefois des modalités d'intervention en « post-hébergement » plus formelles, d'après lesquelles des suivis planifiés sont proposés aux jeunes, selon des étapes ou en fonction d'une durée maximum. Mais peu importe la formule retenue par les Auberges, le « post-hébergement », parce que dégagé des contraintes liées à l'hébergement, permet toujours d'aller plus loin, ailleurs, dans une démarche où le jeune est plus que jamais l'acteur principal.

Or, cette co-construction s'appuie et se nourrit du lien avec un intervenant ou une équipe, avec un milieu de vie ou avec des stratégies d'intervention. Les jeunes interpellent les Auberges pour des demandes d'aide après leur séjour parce qu'un lien de confiance s'est établi, parce qu'ils se sentent respectés et reconnus par des intervenants qui établissent des relations d'altérité, qui prônent des interactions réciproques et favorisent ainsi la négociation du sens de l'intervention, du changement souhaité et des moyens privilégiés. C'est un autre regard, bienveillant, non-jugeant et impliqué que ces intervenants posent sur ces jeunes qui se sentent ainsi reconnus, parfois pour la première fois de leur vie.

En somme, les travaux de recherche sur les pratiques de « post-hébergement » des Auberges mettent en lumière la nécessité d'établir d'abord le lien, si on souhaite aider les jeunes à obtenir des gains en matière de stabilité, d'autonomie, d'estime de soi et de relations sociales durables. Il ressort également de ces travaux que c'est dans la durée et la continuité que ces liens prennent tout leur sens et acquièrent leur pouvoir de transformation. Pourtant, les différents échanges avec les intervenants indiquent un climat d'inquiétude face au manque de financement de ces pratiques.

5. Le manque de financement récurrent : un éternel enjeu

La volonté des Auberges du cœur de poursuivre l'accompagnement des jeunes après leur séjour et, ainsi, d'assurer une continuité des liens se bute, depuis les débuts, à l'enjeu du financement. Mises en place au départ par quelques Auberges à partir d'un financement ponctuel non récurrent, les pratiques de « post-hébergement » ont constamment été l'objet de luttes ou de négociations pour leur maintien et leur développement, alors même que les Auberges les ont rapidement considérées comme un complément indispensable au soutien offert en hébergement⁷. La possibilité de poursuivre l'accompagnement en « post-hébergement » repose en grande partie sur des sources de financement fédéral. Or, à l'heure actuelle, de grandes inquiétudes se posent, notamment pour les Auberges du cœur.

En 2001, l'arrivée du programme fédéral de lutte à l'itinérance IPAC (Initiative de partenariat en action communautaire, aujourd'hui Stratégie de partenariat de lutte à l'itinérance – SPLI) a permis

⁷ Notons qu'aucune définition n'existe pour désigner ces pratiques. Les organismes communautaires s'appuient sur les besoins des jeunes après leur séjour pour demander un soutien afin de déployer un poste d'intervenant supplémentaire ou d'offrir des services destinés à accompagner les jeunes après leur séjour.

de consolider et développer davantage les pratiques de « post-hébergement » dans les Auberges. Toutefois, en 2013, le gouvernement du Canada a décidé de réorienter une partie importante du programme en mettant dorénavant l'accent sur l'approche *Housing first - Logement d'abord*. Résumée rapidement, cette approche consiste à donner à des personnes itinérantes chroniques ou épisodiques la possibilité de s'installer en logement sans obligation de suivre un plan d'intervention en lien avec leurs difficultés (toxicomanie, santé mentale, etc.). Cette approche priorise l'orientation vers le logement privé, tout en laissant au participant le choix du type de logement ou du quartier. Contrairement à d'autres approches où l'accès au logement intervient après un accompagnement et certains gains personnels, le *Logement d'abord* propose l'accès à un logement sans condition. Cet accès est facilité par un soutien financier permettant aux participants de ne consacrer que 25 à 30 % de leur revenu au paiement du loyer, par un accompagnement dans la recherche et dans l'installation en logement et, si la personne le souhaite, par un accompagnement psychosocial soutenu – multidisciplinaire de préférence – et inspiré de la réduction des méfaits.

Bien que des données probantes viennent justifier ce tournant (Dorvil, Boucher-Guèvremont, 2013), la direction prise par le gouvernement canadien avec la promotion de cette approche sans augmenter l'enveloppe budgétaire SPLI déjà octroyée au Québec n'en a pas moins des conséquences désastreuses pour les groupes en itinérance en général et pour les Auberges du cœur en particulier. En fait, en imposant des ratios dans l'utilisation des sommes accordées aux différentes régions désignées (65 % Logement d'abord et 35 % autres projets pour les grandes régions de Montréal et de Québec; 40 % Logement d'abord et 60 % autres projets pour les autres régions), le gouvernement oblige les organismes communautaires à réduire, voire couper certains postes ou services pour en promouvoir de nouveaux. Au moment de rédiger le présent texte, il n'est pas possible de savoir combien de postes rattachés au « post-hébergement » seront affectés, mais on entrevoit déjà ce que cela implique de ruptures dans le soutien offert à des jeunes dont le parcours est déjà marqué par le rejet et la difficulté de faire confiance.

CONCLUSION

En inscrivant le lien et la durée à la base de leur intervention, les Auberges du cœur soutiennent la construction identitaire des jeunes dans le cadre des pratiques en hébergement puis en « post-hébergement ». Elles les incluent dans une communauté dont ils se sentent exclus au départ et participent ainsi à fonder ou refonder l'humanité de ces jeunes. *In fine*, le lien établi avec les intervenants replace les jeunes comme sujet (« Je ») dans la société, dans la communauté (« Nous ») et, ce faisant, contribue à rompre les parcours de désaffiliation ou d'isolement.

Si le maintien de ces pratiques dépend, en très grande partie, de la pérennité des sources de financement, d'autres enjeux se posent pour les Auberges du cœur. En effet, il y a actuellement un manque de solutions dans les dispositifs publics ou communautaires, des « trous de services » expliquent les intervenants, c'est à dire des difficultés importantes d'accès pour les jeunes dans le parc locatif privé ou social. Au-delà des causes structurelles dans les difficultés d'insertion des jeunes, les résultats de la recherche réalisée par les Auberges du cœur montrent la nécessité de réfléchir à des formes d'accompagnement qui prennent en compte l'irrégularité et la précarité des trajectoires des jeunes en difficulté. Le « post-hébergement » est une forme de réponse, mais une réflexion plus large doit encore s'amorcer et engager l'ensemble des partenaires, du réseau public comme du milieu communautaire.

ABSTRACT:

Results of two studies on the “post-housing” practices of these shelters reveal the manner in which they respond to the needs of troubled youths. In fact, these practices consist in following up with these youngsters whose unstable lifestyle is fraught with uncertainty, after one or more stays in a shelter. However, given that the ongoing financing of these practices is not guaranteed, there remain significant risks of social disruption and exclusion for these youths if interventions initiated during their stays cannot be pursued. The authors of this article attempt to analyze conditions that would ensure the success of these practices, which allow a large number of youths to avoid impasses, a return to shelters, i.e., the chronic repetition of the difficulties they encounter.

KEY WORDS:

Troubled youths, shelters, “post-housing” practices, support, social connections, youth-oriented community organizations

RÉFÉRENCES

- Bellot, C. (2001). *Une ethnographie de la rue : Trajectoires de rue des jeunes et pratiques d'intervention au centre-ville de Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Éditions du Seuil.
- Castel, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique* (22), 11-27.
- Clavel, G. (1998). *La société d'exclusion. Comprendre pour en sortir*. Paris : L'Harmattan.
- Dorvil, H. et S. Boucher-Guèvremont (2013). *Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes itinérantes aux prises avec des problèmes de santé mentale participant au Projet Chez Soi à Montréal*. Montréal : rapport de recherche présenté à la Commission de la santé mentale du Canada.
- Gaetz, S. (2014). *A Safe and Decent Place to Live: Towards a Housing First Framework for Youth*. Toronto : Canadian Homelessness Research Network.
- Goyette, M., Pontbriand, A. et C. Bellot (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Greissler, É. (2014). *Le post-hébergement dans les Auberges du cœur : un prolongement des pratiques d'affiliation*. Montréal : Société des habitations du Québec.
- Greissler, É. et F. Labbé (2012). « Lutter pour exister : conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne », *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (1), 208-223.
- Karabanow, J. (2006). « Becoming a Street Kid: Exploring the Stages of Street Life », *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 13 (2), 49-72.
- Macdonald, S.-A. (2010). *Staying Alive" while "Living the Life" : conceptualizations of risk among homeless youth*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Racine, G. (1993). « L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans abri », *Santé mentale au Québec*, 18 (1), 251-268.
- RACQ. (2008). *L'affiliation sociale : une réponse à l'itinérance des jeunes*. Québec : Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance.
- René, J.-F., Duval, M. et A. Ponbriand (2007). *Les pratiques d'affiliation sociale dans des Auberges du cœur, Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abris du Québec*. Québec : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.
- St-Louis, M. (1998). *Le suivi post-hébergement : pratiques et perspectives*. Montréal : Société des habitations du Québec.